



Réunion du conseil municipal du 15 février 2018
Questions orales adressées au maire, par le Groupe Villecresnes Avenir

1^{ère} question : Votre adhésion à l'association des maires franciliens

Le 31 octobre 2015, L'Association des Maires Franciliens, qui n'a pas de liens avec l'Association des Maires d'Île de France, a procédé à l'élection de son nouveau Bureau. Ont été élus, François Pelletant, maire de Linas en Essonne (7.044 habitants), Georges Bénard, maire de Salins en Seine et Marne (1.046 habitants), Gérard Guille, maire de Villecresnes, Matéo Romero de Avila, 1^{er} adjoint au maire de Machault en Seine et Marne (849 habitants), et Isabelle de Queiros-Arnoult 1^{ère} adjointe au maire de Gironville sur Essonne (766 habitants).

Sans nous prononcer sur le fond, le maire de Linas, François Pelletant, Président de l'Association des Maires Franciliens, a été reconnu coupable en 2017 par les prud'hommes de Paris de harcèlement moral et sexuel envers un jeune tunisien - qui était son employé et son locataire entre avril et décembre 2015 - et condamné à verser près de 66.000€. Ce dossier est aussi porté au Pénal.

Sur une autre affaire, il avait déjà écopé en 2016 de trois ans de prison avec sursis, cinq ans d'inéligibilité et 20.000€ d'amendes pour détournement de fonds publics et reconnu coupable de 11 chefs d'inculpation.

La liste de l'ensemble des démêlés judiciaires de Monsieur François Pelletant est beaucoup plus importante. Des procédures sont toujours en cours sur lesquelles nous n'avons pas à nous prononcer.

Au vu de ces éléments, pensez-vous que la place du Maire de Villecresnes, car c'est bien à ce titre que vous siégez, soit bien au sein de cette micro-association qui se veut concurrente de l'AMIF ?

Etes-vous toujours adhérent à l'AMIF et à l'Association des maires du Val de Marne ?

Avez-vous demandé la démission de Monsieur François Pelletant de la Présidence de l'Association des Maires Franciliens ?

Avez-vous donné votre démission de l'Association des Maires Franciliens pour protester contre les agissements de son Président, ou êtes-vous en train de le faire ?

2^{ème} question : Activité de la CCAPH

Pourriez-vous nous indiquer de façon précise quels projets ont été étudiés et à fortiori quels travaux ont été réalisés par la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CCAPH) depuis sa création. Quels sont ceux programmés pour les deux ans à venir ?

3^{ème} question : Association Espoir Autisme 94

Comme vous nous sommes attachés à la pérennité de l'école ESPOIR AUTISME. Notre question touche aux conditions de sa survie.

Allez-vous attribuer à l'association qui gère cette école l'espace sur lequel se situait l'ancien centre de loisirs afin de lui permettre de se doter de locaux adaptés à ses activités ? A quelle échéance ? Comptez-vous rendre durable l'aide financière que vous avez apportée en 2017 (23500 €) ?



4^{ème} question : Dépôt sauvage

Depuis de nombreux mois, une décharge sauvage s'est installée rue du Sallé, dans une zone de fort passage. Nous savons que cette décharge sauvage se trouve sur un parking en domaine privé, mais ouvert sur la rue avec la présence de nombreux enfants.

Plusieurs riverains, y compris un conseiller municipal de Villecresnes Avenir, ont alerté les services municipaux sur cette situation inacceptable. Un courrier vous a été adressé à ce sujet par un habitant. Pourquoi n'avez-vous pas fait procéder au nettoyage de cet endroit insalubre en facturant ensuite l'entreprise propriétaire de l'espace ?

Las de constater votre absence de réaction, les riverains ont alerté la presse, ce qui ne donne pas de notre ville une image positive.

Quelles mesures efficaces comptez-vous prendre pour supprimer ce grave désagrément sans tarder. ?